



Certificat de reprise apres arret maladie de 6 semaines.

Par **marouanebj**, le **20/03/2013** à **12:41**

Bonjour,
J'ai un arrêt maladie depuis le 18/02 jusqu'au 03/04.
J'ai vue mon médecin traitant qui m'a donné un certificat de reprise pour le 28/03.
Je part en vacance du 29/03 au 08/04.
Problème 1:
Que doit je faire de ce certificat? en gros quelles sont les démarches?
Problème 2:
Suis-je obligé de voir un médecin de la secu ou du travail dans le 8 jours de ma reprise? (car je risque d'avoir un problème avec mes vacances.)
Si oui quel type de médecin (secu, conseil , travaille ???) dois je voir?
Et avez vous une solution pour que je puisse partir en vacances,
Dois-je et puis-je prendre le RDV moi même (la secrétaire de mon travail n'est pas au top pour ces questions) pour le jour de ma reprise
Puis-je prendre le RDV moi même avant le jour de la reprise ?
Merci